



FICHE SIGNALÉTIQUE

Détergent liquide à vaisselle ultra et savon pour mains antibactérien Sunlight (toutes variantes)

Section I. Renseignements sur le produit, la préparation et la société

Renseignements sur le produit ou la préparation

- Nom du produit** : Détergent liquide à vaisselle ultra et savon pour mains antibactérien Sunlight (toutes variantes)
- Synonymes** : Mélange aqueux de tensioactifs anioniques et non ioniques
- N° de registre CAS** :
- Utilisation du produit ou de la préparation** : Un liquide vaisselle et désinfectant/assainisseur domestique 2 en 1
- Fabricant/fournisseur** : Ninigret Building XI
Sun Products Corporation
À l'attention de : Relations à la clientèle
4750 West 2100 South, Suite 200
Salt Lake City, UT 84120 (États-Unis)
- Numéro de téléphone de renseignements** : 1-800-298-5021 (Monday – Friday, 8:30AM to 6:00PM EST)
- Numéro de téléphone en cas d'urgence** : 1-800-565-5597 (24 heures sur 24, Prosar)
- Centre antipoison** : 1-800-222-1222 (24 heures sur 24)
- Chemtrec** : 1-800-424-9300 (24 heures sur 24, urgences-transport)

Section II. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Ingrédients conformément à la norme relative à la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29CFR § 1910.1200) :

Appellation chimique	Numéro de registre CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL	%
Alkyl aryl sulfonate de sodium	68411-30-3	S.O.	S.O.	S.O.	10-30
Alcool éther sulfate de sodium	68891-38-3	S.O.	S.O.	S.O.	10-30
Éthanol	64-17-5	S.O.	PEL-TWA 1900 mg/m ³	REL-TWA 1900 mg/m ³	1-5
Bétaïne de cocamidopropyle	70851-07-9	S.O.	S.O.	S.O.	1-5

Section III. Premiers soins

Voies d'exposition	Instructions de premiers soins
--------------------	--------------------------------

Contact oculaire	:	Rincer rapidement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si la rougeur ou l'irritation persiste.
Contact avec la peau	:	Rincer rapidement avec de l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
Ingestions (avalé)	:	Ne pas provoquer de vomissement. Boire un verre d'eau ou de lait. Appeler un médecin.
Inhalation	:	Transporter la personne à l'air frais.
Autre	:	
*Si les symptômes persistent, appeler un médecin		

Section IV. Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair – Méthode :	:	> 93 °C (200 °F)	
Température d'auto-inflammation	:	N.D.	
Limites d'inflammabilité	LSI	:	N.D.
	LII	:	N.D.
Moyens d'extinction	:	Vapeur d'eau, dioxyde de carbone, mousses ou poudres extinctrices.	
Techniques particulières de lutte contre l'incendie	:	L'exposition au feu peut produire des oxydes de carbone, de soufre et d'azote	
Risque d'incendie ou d'explosion	:	Le produit ne s'enflamme pas rapidement	
Produits de combustion dangereux	:	Aucun	
Contenu sous pression	:	Non	
Explosif	:	Non	

Section V. Mesures en cas de fuites ou de déversements accidentels

Petites quantités ou quantités utilisées dans les ménages	:	Les déversements et les fuites peuvent être nettoyés et jetés dans les ordures ménagères.
Déversement important (industriel)	:	Porter un équipement de protection individuelle recommandé lors du nettoyage. Le produit peut être glissant s'il est renversé. Empêcher le déversement d'atteindre les égouts. Arrêter le déversement et tenter de le contenir. Contenir avec un matériau absorbant inerte. Transférer le liquide dans un récipient pour que celui-ci soit récupéré ou jeté. Éliminer les résidus de liquide conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. L'évacuation de petites quantités dans les égouts est possible.

Section VI. Manipulation et entreposage sécuritaires

Aucune manipulation particulière n'est nécessaire. Entreposer dans un endroit sec dont la température est comprise entre 4 °C et 32 °C (40 °F et 90 °F). Ne pas congeler. Tenir éloigné du feu et de sources de chaleur. Garder les récipients hermétiquement fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas mélanger avec des acides ou avec d'autres produits en raison du risque de production de vapeurs irritantes.

Section VII. Contrôles de l'exposition/Équipement de protection individuelle

Utilisation ordinaire par le client	:	Aucune précaution particulière n'est nécessaire tant que le produit est utilisé comme indiqué.	
Activités industrielles			
	Protection respiratoire	:	Aucune mesure requise dans des conditions normales d'utilisation. Ventilation générale requise.
	Protection des mains	:	Le port de gants peut offrir une protection.
	Protection oculaire	:	Le port de lunettes ou d'autres articles de lunetterie protecteurs peut offrir une protection.

	Protection de la peau	:	Il est nécessaire de choisir un équipement de protection individuelle pour le corps en fonction de la tâche à effectuer et des risques encourus.
--	------------------------------	---	--

Section VIII. Données physiques et chimiques

Apparence	:	Liquide
Odeur	:	Caractéristique ou sans odeur
Couleur	:	Différentes nuances teintées ou claires
Point d'ébullition	:	N.D.
Point de fusion	:	N.D.
Point de congélation	:	N.D.
Taux d'évaporation	:	N.D.
Densité (kg/l)	:	N.D.
Densité (H₂O = 1)	:	1.0
Solubilité dans l'eau	:	Complètement soluble
Tension de vapeur	:	N.D.
Viscosité	:	N.D.
pH	:	N.D.
pH (solution aqueuse à 1 %)	:	3.3
% de volatilité	:	N.D.
Autre	:	

Section IX. Données relatives à la stabilité et à la réactivité

Stable	:	Oui
Conditions à éviter	:	Froid ou chaleur extrême
Incompatibilités	:	Oxydants, acides ou bases forts
Décomposition dangereuse	:	Aucun
Polymérisation dangereuse	:	Probabilité d'occurrence nulle
Corrosif pour l'acier ou l'aluminium	:	Non

Section X. Propriétés toxicologiques et données relatives à la santé

Effets nocifs potentiels sur la santé	:	Les effets nocifs sur la santé sont considérés comme peu probables lorsque le produit est utilisé conformément aux instructions.
DL50	:	Voie orale : estimée à plus de 2 000 mg/kg selon les données sur les ingrédients Voie cutanée : estimée à plus de 2 000 mg/kg selon les données sur les ingrédients Inhalation : estimée à 59 451 mg/m ³ /4 h (rat) selon les données sur les ingrédients
Limite d'exposition	:	Indéterminée
Effets d'une exposition aiguë	:	
Ingestion	:	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale avec nausée, vomissements et diarrhée à retardement.
Inhalation	:	Bien que l'inhalation de vapeurs du produit soit improbable, l'exposition par aspiration peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures.
Contact avec la peau	:	Aucune irritation prévue si les instructions d'utilisation sont respectées. Irritation possible en cas de contact prolongé.

Contact oculaire	:	Peut causer des irritations et des douleurs
Effets d'une exposition chronique	:	Aucun effet prévu
Cancérogénicité	:	Non cancérogène

Section XI. Renseignements écologiques

Autres effets nocifs	:	Ce produit ne devrait pas nuire à l'environnement lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions.
Biodégradable	:	Indéterminé
Bioaccumulation	:	Aucune bioaccumulation n'est prévue.

Section XII. Méthodes recommandées d'élimination des déchets

Méthode d'élimination	:	Le produit n'est pas considéré comme étant un déchet dangereux en vertu du RCRA (Resource Conservation and Recovery Act) 40 CFR 261. Éliminer les déchets conformément aux réglementations applicables aux déchets non dangereux. De petites quantités peuvent être évacuées dans les égouts. Les quantités importantes ne doivent pas être évacuées à travers les systèmes d'égouts. Risque de générer de la mousse à profusion si l'on envoie un jet d'eau sur le produit déversé.
------------------------------	---	--

Section XIII. Renseignements sur le transport

Renseignements réglementaires	Terrestre (DOT É.-U.)	Aérien (IATA/ICAO)	Maritime (IMO/IMDG)
Appellation réglementaire	S.O.	S.O.	S.O.
Catégorie de danger	S.O.	S.O.	S.O.
Numéro de l'O.N.U.	S.O.	S.O.	S.O.
Groupe d'emballage	S.O.	S.O.	S.O.
Étiquette requise	S.O.	S.O.	S.O.
Renseignements supplémentaires	S.O.	S.O.	S.O.

Section XIV. Renseignements réglementaires

SARA 302 Substances dangereuses	:	Aucun / pas de quantité à signaler
SARA 304	:	Aucun
SARA 311/312 Identification des dangers	:	Aucun / pas de quantité à signaler
SARA 313 Signalement des émissions	:	Aucun / pas de quantité à signaler
Produits chimiques inscrits à la Proposition 65	:	Aucun / pas de quantité à signaler
TSCA	:	Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques)
RCRA	:	Voir la Section XI : Méthodes recommandées d'élimination des déchets
CAA HAPS ou réducteurs de la couche d'ozone	:	Non disponible
CA 22 CCR Déchets dangereux	:	Non disponible
RTK dans les États de l'IL, MA, NJ, PA, RI et notifications de matières	:	Non disponible

dangereuses		
LIS/LES canadiennes	:	Non disponible
SIMDUT	:	Classification D-2B

Section XV. Renseignements relatifs au niveau de danger

Extrême	=	4
Insignifiant	=	0
Santé	:	1
Incendie	:	0
Réactivité	:	0

Section XVI. Renseignements supplémentaires

--

HISTORIQUE		
Date de publication	:	01/26/2010
Date de publication antérieure	:	
Version	:	1.0

S.O. : sans objet

ND : non déterminé

Avis au lecteur

Sun Products Corporation n'est pas en mesure de prévoir toutes les conditions de manipulation et d'utilisation de ce produit. Sun Products Corporation rejette, par conséquent, toute responsabilité concernant les résultats obtenus en appliquant ces renseignements ainsi qu'au sujet de la sécurité et de l'efficacité de nos produits seuls ou associés à d'autres produits.

Il revient à l'utilisateur d'assurer un lieu de travail sécuritaire, en utilisant les renseignements, relatifs à la santé et la sécurité, contenus dans le présent document qui tient lieu de guide. Sun Products Corporation ne sera en aucun cas responsable des dommages ou des pertes suite à une utilisation ou une manipulation inappropriée de ce produit.